

AGGLO MEUSE
GRAND
SUD

PROJET DE TERRITOIRE 2018 - 2026



MEUSE GRAND SUD

agir pour notre avenir!



Martine Joly,
Présidente de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand Sud

1. Pourquoi un projet de territoire ? (Martine JOLY)

Pour la première fois, notre Agglomération se dote d'un projet de territoire à horizon 2026. Il s'agit pour une collectivité comme la nôtre de mesurer nos forces et nos faiblesses, pour mieux valoriser nos atouts.

Le projet de territoire fixe les grandes orientations communautaires et leur donne de la visibilité. Il offre aux habitants et acteurs du territoire comme à tous ceux qui souhaitent y investir une vraie perspective territoriale. C'est la traduction de ce que nous voulons faire ensemble. Telle est l'ambition du projet que j'ai souhaité initier avec les élus et les forces vives. Il détermine nos priorités pour aménager de manière homogène notre territoire, répondre aux besoins des habitants et en attirer d'autres. Tous cela en concertation avec les communes membres.

2. Comment ce projet de territoire a-t-il été construit ? (Michel RIEBEL)

Ce projet de territoire a débuté par un diagnostic précis de l'Agglomération. Toutes les forces vives du territoire y ont été associées (entreprises, commerces, syndicats, habitants, associations) afin de disposer d'un état des lieux précis dans le cadre d'un conseil de développement présidé par un chef d'entreprise du territoire. Ce projet a été validé par le conseil communautaire en 2022. Trois axes ont été privilégiés : le développement économique et touristique, un cadre de vie attractif, et le dialogue et l'échange pour que chacun trouve sa place. Les habitants ont évidemment leur mot à dire afin de dessiner ensemble le visage de l'Agglomération des 20 prochaines années. >>>

3. Que cela va-t-il changer dans la vie des habitants du territoire ? (Martine JOLY)

- Le développement économique et touristique va se traduire par le déploiement de moyens pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire, génératrices d'emplois, de sous-traitance et de richesses. La requalification de la friche SODETAL est emblématique. Cette zone va accueillir de nouvelles entreprises et accélérer la dynamique des implantations récentes comme EDF ou SARAYA et conforter les grandes entreprises déjà présentes comme EVOBUS.
- L'accès aux soins est aussi déterminant. Une première maison de santé a vu le jour à Ligny-en-Barrois, elle sera suivie d'une autre à la Côte Sainte-Catherine et une nouvelle en ville basse à Bar-le-Duc. C'est aussi le développement de programme important comme la rénovation des équipements sportifs. Vivre sur le territoire nécessite que l'on puisse y travailler, y habiter, se former, se soigner et s'épanouir par la culture et le sport, et également d'y vieillir en sécurité. C'est du concret !

4. Et la suite, concrètement ? (Michel RIEBEL)

Ce projet de territoire fixe nos priorités. Il nous permet d'engager les moyens financiers de l'Agglomération sur ces actions. Ce qui sera fait chaque année au travers du vote du budget. Un groupe de travail va être chargé d'assurer le suivi, l'évaluation et l'actualisation de ce projet de territoire. Les forces vives du territoire y seront également associées.

Ce projet de territoire compte 113 actions dont 16 sont réalisées (EHPAD Côte Sainte-Catherine, Foyer logement, salle La Barroise...), 66 sont en cours et 31 restent à engager.

Michel Riebel,
Vice-président en charge des
politiques de contractualisation



La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud s'inscrit au sein du cadre rural et naturel du département de la Meuse, au cœur de la région Grand Est.

Culture et sport

- ↳ 1 musée
- ↳ 1 salle multifonction
- ↳ 1 théâtre
- ↳ 2 médiathèques
- ↳ 2 écoles de musique
- ↳ 2 centres nautiques
- ↳ 4 gymnases

Petite enfance, enfance et jeunesse

- ↳ 3 crèches
- ↳ 4 maisons d'assistantes maternelles
- ↳ 43 établissements scolaires

Accompagnement au vieillissement

- ↳ 1 EHPAD
- ↳ 1 résidence autonomie
- ↳ 1 service de soin à domicile

Transport

- ↳ 4 lignes de transports urbains
- ↳ 9 lignes de transports scolaires
- ↳ 3 services de transport à la demande
- ↳ 1 service de location de vélo
- ↳ 1 service d'autopartage

Économie

- ↳ 37 zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales
- ↳ 27 000 emplois
- ↳ 6,7 % de taux de chômage

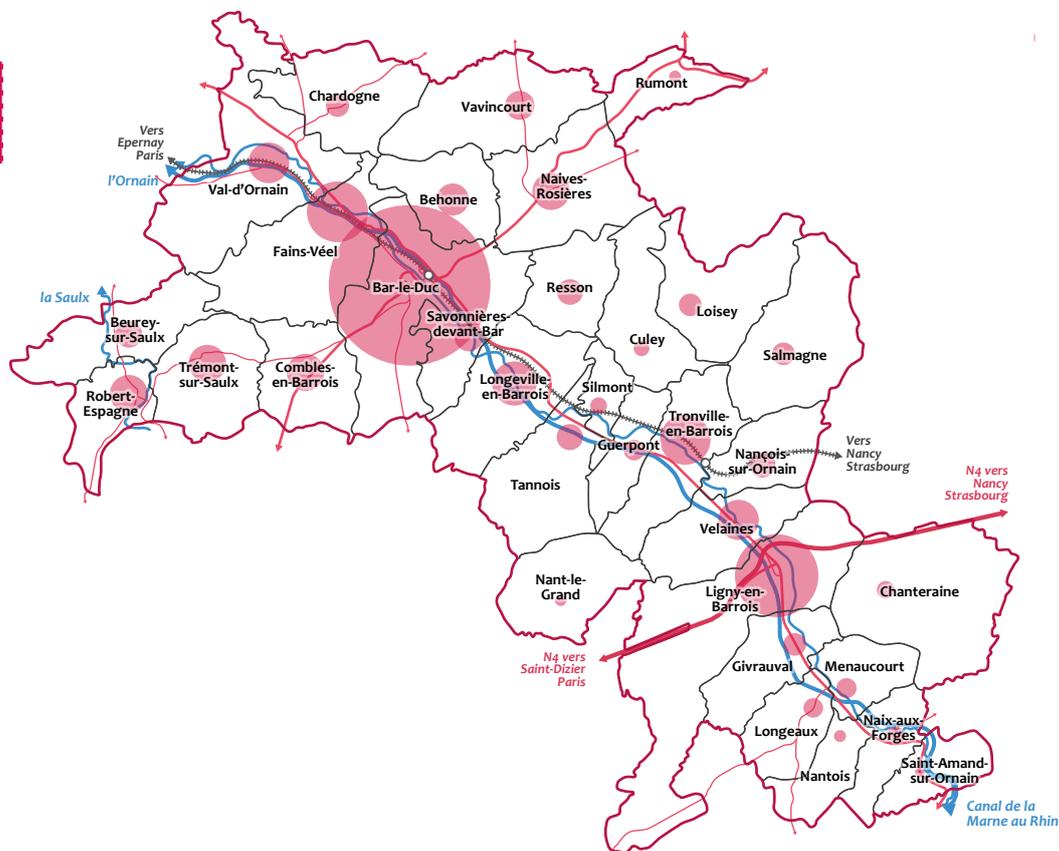
Chiffres clés

33
communes

35 368
habitants

400 km²

Située à 30 mn
de la gare TGV





PROJET DE TERRITOIRE

communautaire

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération a initié la réalisation d'un projet de territoire communautaire afin d'inscrire son action dans des priorités de moyens termes partagés avec les acteurs locaux.

Un projet de territoire : pour quoi faire ?



> **Définir un cap pour le territoire**, partagé avec l'ensemble des élus, citoyens et partenaires publics et privés.



> **Donner un cadre à décliner** par les élus et services dans la mise en œuvre concrète des politiques publiques sur le territoire.



> **Faire rayonner le territoire** en se dotant d'un document qui pourra être partagé avec les partenaires.



> **Permettre à la Communauté d'Agglomération d'être force de proposition** dans le cadre des négociations liées à la fiscalité CIGÉO.

Une démarche structurante, inédite et innovante



> **Élaborer une stratégie** pour consolider les actions déjà initiées et aiguiller l'émergence de nouvelles actions pour un développement du territoire harmonieux, équilibré, durable et solidaire.



> **Créer un Conseil de Développement** composé de forces vives du territoire afin de partager une vision commune des priorités et d'enrichir la réflexion portée par les élus.



> **Un projet global** permettant un arbitrage stratégique dans un contexte budgétaire contraint.



> **Une démarche en cohérence avec l'action des partenaires** : un projet adossé aux documents d'orientations stratégiques.

Un diagnostic partagé du territoire



Mobilité

> **Un enjeu majeur pour le territoire**

Connecter le territoire aux pôles régionaux et nationaux par la desserte routière et ferroviaire tout en garantissant la qualité des déplacements sur le territoire via les réseaux de transport urbain et interurbain.



Développement économique

> **La priorité d'action de la Communauté d'Agglomération**

Dans un contexte de déclin démographique et de recul de l'activité industrielle, favoriser le développement des grandes entreprises locales et des filières à fort potentiel. S'appuyer sur le projet CIGÉO pour envisager de nouvelles perspectives de développement. Mener une réflexion autonome et volontaire sur l'attractivité économique du territoire.



Cadre naturel et patrimoine

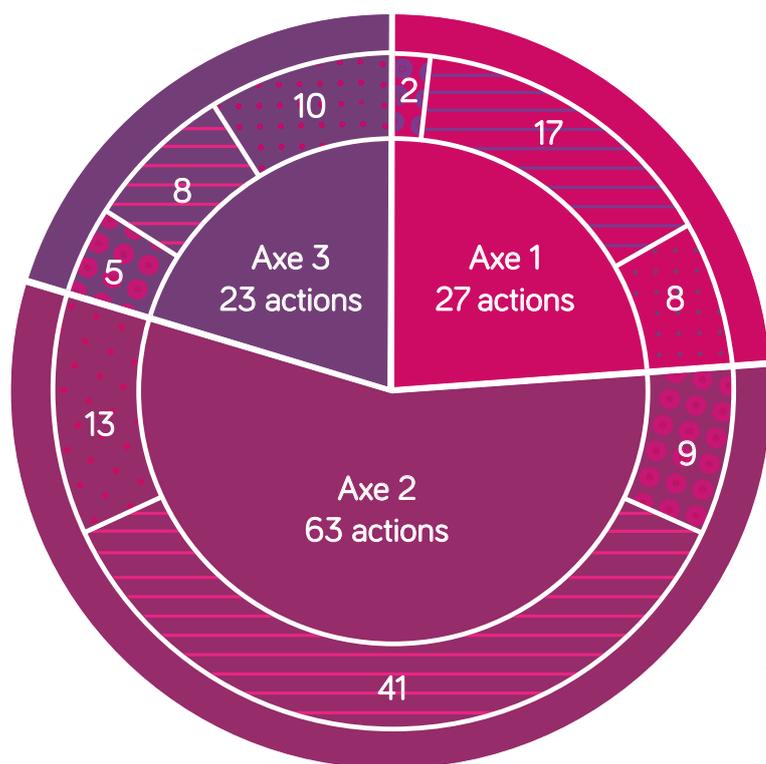
> **Des atouts à valoriser et à préserver**

Capitaliser sur le patrimoine naturel, architectural, historique, industriel et environnemental du territoire dans un objectif de développement touristique, d'attractivité et de réponse aux enjeux de transition écologique.

Le plan d'action actualisé



LES PROJETS *d'aujourd'hui*



La poursuite de la démarche

Afin d'évaluer les actions et leurs avancées, d'actualiser le cas échéant le projet de territoire, un groupe de travail composé d'élus et de membres du Conseil de Développement va être mis en place. Cette évaluation prendra différentes formes : suivi des fiches actions (avec données chiffrées), suivi annuel ou à mi-mandat, évaluation faite avec les élus et les agents pour confirmer les objectifs, en interne ou en externe, retour vers les habitants pour actualiser le document et rendre des comptes.



3 GRANDS AXES POUR NOTRE TERRITOIRE

VISION 2026



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

AXE 1

- > Renforcer le marketing territorial : valoriser les aménités du territoire (situation géographique, cadre de vie et coût du foncier).
- > Recenser les besoins des entreprises notamment en terme de main d'œuvre pour conduire des actions ciblées : développement de nouvelles filières de formation et mise à disposition de locaux dédiés au coworking.
- > Renforcer l'attractivité commerciale du territoire.



GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

AXE 3

- > Recrutement d'un cabinet pour accompagner la collectivité dans la rédaction du document d'urbanisme : CITTANOVA.
- > Candidat sélectionné sur la base d'une proposition intégrant une importante collaboration avec les communes.
- > Objectif d'adoption du PLUI en 2026.



SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

AXE 2

- > Structurer les politiques en matière de sport et de culture.
- > Développer l'offre de services à la population : petite enfance, santé, transport, ...
- > Améliorer l'offre en matière d'habitat en accompagnant les propriétaires par la création d'un guichet unique de l'habitat.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

3 ORIENTATIONS



1.1	<p>Attractivité économique et touristique</p> <p>Animer une politique économique coordonnée à l'échelle du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Créer une Agence d'attractivité / de développement de la MeuseÉlaborer une stratégie de développement économiqueRenforcer l'attractivité commerciale du territoireRequalifier la Friche SODETALÉlaborer une stratégie de développement / aménagement des zones d'activités économiques <p>Accompagner les commerçants et porteurs de projets</p> <ul style="list-style-type: none">Animer le réseau d'entreprises du territoireCréer des dispositifs de soutien aux entreprisesAccompagner le développement des Entreprises de Taille Intermédiaires et Grandes Entreprises <p>Améliorer la visibilité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Créer la salle « La Barroise »Développer l'offre culturelle et de loisirs en lien avec La BarroiseFaire rayonner le territoire au niveau régional et national par l'accueil d'événementsMettre en place une SIL (Signalisation d'Intérêt Local)Identifier et valoriser les filières d'excellenceAppuyer le développement d'une offre de chapiteaux professionnels sur le territoire pour l'événementiel <p>Élaborer une véritable stratégie touristique pour le territoire</p>
1.2	<p>Développer l'offre de formation</p> <p>Soutenir le développement de l'offre de formation de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) en permettant son implantation sur le quartier Saint-Jean à Bar-le-Duc</p>
1.3	<p>Devenir un territoire numérique</p> <p>Bâtir une stratégie de développement de l'usage du numérique sur le territoire</p> <p>Mettre en place un Living-Lab pour l'aide au maintien à domicile (E-Meuse autonomie)</p>

Face aux constats du déclin démographique et de l'exode des étudiants et de jeunes actifs vers les pôles métropolitains, les élus communautaires ont formalisé une stratégie de reconquête pour assurer l'avenir du territoire. Cette ambition porte sur le renforcement de l'attractivité économique et touristique du territoire, le développement de l'offre de formation pour répondre aux besoins du tissu économique local et par le développement des usages du numérique. Le développement économique du territoire est un axe prioritaire pour la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

AXE . 1

L'offre de formation
de l'UIMM



Aides aux entreprises
TPE-PME

Réagencement du salon
L'artisan Coiffeur



La salle multifonction
La Barroise

La friche SODETAL



Le Chemin de Fer Historique
de la Voie Sacrée



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Économie

La friche SODETAL

La friche SODETAL représente une opportunité de développement sur le territoire sans procéder à l'artificialisation de terres agricoles. Situé face au futur échangeur de la RN135, ce site disposera d'une attractivité importante.

L'Agglomération souhaite porter un projet de requalification de la friche SODETAL dans une vocation économique en démolissant le site. Des premières études ont été réalisées en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Grand Est.



Démarche partenariale
dont la Communauté
d'Agglomération est pilote

 17 ha de foncier

 Bâtiment de
55 000 M²

 11 partenaires
associés

- > Préfecture de la Meuse,
- > DREAL,
- > ADEME,
- > Région Grand Est,
- > Département de la Meuse,
- > Agence Meuse Attractivité,
- > Commune de Tronville-en-Barrois,
- > CCI Meuse Haute-Marne,
- > Banque des territoires,
- > SEBL,
- > Établissement Public Foncier de Grand Est.

AXE 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Développement économique

Les dispositifs de soutien aux entreprises

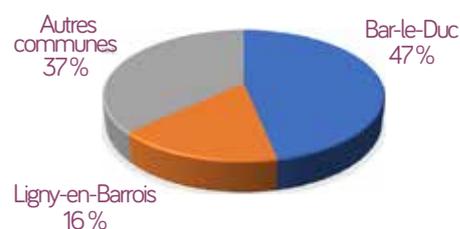
Un dispositif d'aides financières dédié aux PME-TPE existe depuis 2015. Ce dispositif a été adapté plusieurs fois depuis. Pour autant, en se limitant aux enjeux d'investissement, il ne répond pas à tous les besoins de ces entreprises et il pourrait utilement être complété.



Boulangerie Notre-Dame, 2020-2021

- Aides TPE - PME
2017 - 2022
-  500 000 €
enveloppe attribuée
-  117 entreprises
accompagnées
-  3,7 M€
d'investissements réalisés
-  423 994 €
de subventions attribuées
-  2,01 €
coût moyen / habitant

Répartition géographique



AXE 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Tourisme

La Barroise

Inauguration de la salle multifonction le 15 janvier 2020.

Afin de répondre à un manque flagrant au niveau départemental, l'Agglomération a créé une salle pouvant accueillir des spectacles et salons structurants de rayonnement interdépartemental.



22 850

spectateurs / visiteurs
accueillis



18 manifestations

Concerts, danses, one man show,
événements privés.

Les artistes accueillis

Pascal Obispo, Patrick Bruel, Jarry, Garou,
Bigard, Rock Voisine, Claudio Capéo, Guillaume
Aldebert, Alain Souchon, Zaz, Laurent Gerra,
Jane Birkin, Kyo, Celtic Legends, Hoshi, Ayo, ...



7 salons / forums

Digital Day – 21 mars 2022

Salon Vintage – 23/24 avril 2022

Salon de l'habitat – 21/22 mai 2022

Forum des aidants – 3 sept. 2022

Forum des métiers agricoles – 19/20 sept. 2022

Gaming Day, Salon Jeux-vidéo – 10 déc. 2022

Salon, convention du tatouage – 17/18 déc. 2022



10,90 €

coût annuel / habitant

+ D'INFOS

Flashez ce
QR-CODE



La Barroise
85 rue Ernest Bradier, 55000 Bar-le-Duc

AXE 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Tourisme

Le Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée

Depuis 2010, la Communauté d'Agglomération travaille avec les associations « La Suzanne » et « Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée » pour réaliser un tracé pouvant accueillir la locomotive « La Suzanne » classée monument historique.



PRÉ-LANCEMENT
DU TRAIN TOURISTIQUE
« LA SUZANNE »

EMBARQUEZ
POUR UN VOYAGE
AU CŒUR DE L'HISTOIRE

LA SUZANNE



Mise en exploitation
touristique de « La Suzanne »

en mai 2022



2 345 voyageurs
transportés
dans la saison



44 trajets réalisés
> 41 trajets les dimanches,
> 3 trains spéciaux.



55 bénévoles au
CFHVS

D'INFOS

Flashez ce
QR-CODE



CFHVS
29, ch. du Vainant, 55000 Bar-le-Duc
03-29-79-1113

AXE 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Éducation

L'offre de formation de l'UIMM

L'UIMM Lorraine (Union des industries et métiers de la métallurgie) porte un projet de développement de son activité sur le territoire qui passe par la construction d'un nouveau site de formation sur le quartier Saint-Jean à Bar-le-Duc. Les métiers de l'industrie présentant de réels besoins en matière de recrutement à moyen terme en raison de vagues de départs à la retraite, la Communauté d'Agglomération soutiendra le développement de l'offre de formation liée à cette nouvelle implantation.



- Le développement de l'offre de formation de l'UIMM

•  **27 %** d'emploi industriel en Meuse

•  **1 560 M²** de surface

•  **3 M€** d'investissements réalisés

Les formations assurées

Formations demandeurs d'emploi

120 stagiaires / an

Formations en apprentissage

150 apprentis / an

Formations pour les salariés d'entreprises

300 salariés / an

D'INFOS

Flashez ce QR-CODE



UIMM
18 av. Gambetta, 55000 Bar-Le-Duc
03 29 79 73 00

AXE 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Politique de santé

Le Living-Lab ADAPEI de la Meuse

Le maintien à domicile des personnes âgées est un enjeu fort pour le territoire communautaire qui connaît un vieillissement plus important que le territoire national. À ce titre, il sera important de trouver des solutions innovantes et pragmatiques aux problématiques que rencontreront les personnes âgées. L'ADAPEI de la Meuse porte actuellement un projet de Living-Lab visant à répondre à ces enjeux.



Résidences Vél
89 rue Vél
55000 Bar-le-Duc

La Communauté d'Agglomération s'associera à l'ADAPEI pour soutenir le projet :

Living-Lab pour l'aide au maintien à domicile

 38 M² de surface

 Situé au :
99, bd de la Rochelle
55000 BAR-LE-DUC

 150 000 €
de travaux à réaliser

2 agents mobilisés



un manager et un animateur pour vous accompagner

SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

3 ORIENTATIONS

2.1	<p>Déployer une politique culturelle, sportive et de loisirs adaptés</p> <p>Animer une politique culturelle et sportive ambitieuse à l'échelle du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Mettre en place un schéma directeur de développement du sport (étude)Élaborer un schéma directeur de développement de la culture <p>Assurer l'accès de tous les habitants à l'offre sportive et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none">Faire de l'offre sportive un élément d'attractivité du territoireRequalifier le gymnase BradferReconstruire le gymnase de la Côte Sainte-Catherine et le gymnase VernetAménagement du stade de la Côte Sainte-CatherineRénover le stade Jean BernardDéfinir une stratégie sur les centres nautiquesSigner un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel et développer un plan d'action (CTEAC) <p>Faire du territoire une référence en matière de développement culturel et sportif</p> <ul style="list-style-type: none">Structurer l'offre de formation du Conservatoire Intercommunal de Musique (CIM) pour permettre l'obtention du Label Conservatoire à Rayonnement DépartementalDécliner sur le territoire communautaire la démarche du Département relative aux sports de nature
2.2	<p>Promouvoir une politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse uniforme</p> <p>Mettre en adéquation les besoins et l'offre d'accueil de la petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none">Accompagner la création d'une crèche d'entreprise pour horaires atypiquesRéaliser un diagnostic de l'accueil de la petite enfance sur le territoireRequalifier les multi-accueils gérés par le CIAS <p>Porter une politique globale à destination de l'enfance et de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none">Adopter un Projet Éducatif Global en lien avec la CAF
2.3	<p>Favoriser la présence des services de santé nécessaires</p> <p>Structurer une offre de santé coordonnée et concertée sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Initier et mettre en place un Contrat Local de Santé (CLS)Défendre la présence et l'offre de soins du GroupementDéployer un réseau de maisons de santé sur le territoire :<ul style="list-style-type: none">> créer une maison de santé à Ligny-en-Barrois> créer une maison de santé dans le quartier Prioritaire de la Politique de la Ville à Bar-le-Duc> créer une maison de santé dans le centre-ville à Bar-le-Duc> créer une maison de santé en lien avec le centre hospitalier spécialisé à Fains-VéelCompléter le réseau de maisons de santé par une offre de proximitéS'intégrer dans la démarche Plan de Santé Mentale Départemental par l'intermédiaire du Contrat Local de Santé <p>Attirer et accompagner les jeunes praticiens</p> <ul style="list-style-type: none">Développer une stratégie d'influence pour attirer sur le territoire de nouveaux praticiensCréer une maison des étudiants et professionnels de santé <p>Favoriser l'émergence d'offres de santé innovantes</p> <ul style="list-style-type: none">Favoriser le développement d'E-Meuse Santé par le déploiement de points de télémédecine sur le territoire

Renforcer l'attractivité du territoire, c'est renforcer la qualité du cadre de vie, les services à la population, et profiter du positionnement géographique de l'Agglomération.

Du développement économique, aux politiques culturelles, sportives ou de logement, tous les champs d'action sont activés par l'Agglomération pour assurer aux citoyens un cadre de vie épanouissant à tous les âges.

AXE .2

L'accueil des internes
en médecine



La Convention Territoriale
d'Enseignement Artistique
et Culturel (CTEAC)



La maison de santé
de Ligny-en-Barrois



L'aménagement de la
voie verte

La démarche du
Département relative
aux sports de nature



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

2.4	Accompagnement du vieillissement de la population Créer un nouvel EHPAD à Bar-le-Duc Aménager une nouvelle résidence autonomie à Bar-le-Duc Assurer une logique de fluidité des parcours et garantir à chaque personne dépendante la faculté de demeurer sur son lieu de vie habituel Soutenir le développement d'une offre d'habitat pour personnes âgées et en situation de handicap
2.5	Assurer une politique durable des mobilités Optimiser le partage de la compétence avec les acteurs du territoire Participer à la création d'un schéma de mobilité au niveau du PETR du Pays Barrois Signer avec la Région Grand Est la convention de bassin de mobilité Assurer une offre globale de mobilité adaptée aux besoins spécifiques des usagers du territoire Intégrer un plan mobilité à la démarche PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) Favoriser les mobilités douces Renforcer l'offre de transports spécifiques Renouveler la Délégation de Service Public (DSP) Transport Participer au financement de l'aménagement de la RN135
2.6	Favoriser la transition énergétique, le développement et l'aménagement durables du territoire Apporter une réponse collective et coordonnée à l'enjeu de l'habitat sur le territoire Adopter et mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat (PLH) Adopter et mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Créer une maison de l'habitat Structurer une offre de rénovation énergétique Requalifier les installations d'accueil des gens du voyage Mettre en place une coopération intercommunale en matière d'aménagement du territoire Adopter un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) Redynamiser les cœurs urbains Création d'une foncière de revitalisation des centres-villes Faire valoir les positions de l'Agglomération dans le cadre de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Dématérialiser les procédures d'urbanisme Assurer le développement durable du territoire Adopter et mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial Animer des actions en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire à destination de la population dans le cadre du PCAET Développer les actions de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement S'inscrire dans une politique de gestion durable des déchets Moderniser l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Tronville à une échelle interdépartementale Accroître la performance énergétique des bâtiments publics Renforcer la protection de l'environnement et de la biodiversité Améliorer la qualité de l'eau et le rendement des réseaux Structurer la gestion de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) Transférer et assurer la compétence de gestion des eaux pluviales Harmoniser le prix de l'eau au niveau communautaire Mettre en œuvre le programme de restauration de la Chée, de la Saulx et de l'Ornain Restaurer les berges du 94 ^e RI Conduire des projets valorisant la Trame Verte et Bleue

Le cadre de vie et les ressources naturelles sont des atouts que l'Agglomération souhaite faire valoir. Face aux conséquences du dérèglement climatique et aux récentes crises sanitaires, une politique ambitieuse en matière de transition écologique est portée par l'Agglomération Meuse Grand Sud pour répondre aux besoins de la population en matière énergétique, assurer un cadre de vie de qualité, renforcer la résilience du territoire et encourager une mobilité durable.

AXE .2

La redynamisation
des cœurs urbains

La Délégation de Service
Public Transport

L'aménagement de
la RN135

L'EHPAD La Sapinière

L'UVE de
Tronville-en-Barrois



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



Sport

La requalification du gymnase Bradfer

Le gymnase Bradfer est un établissement de proximité vieillissant qui nécessite une rénovation énergétique, technique et fonctionnelle pour maintenir à moyen terme l'accueil des établissements scolaires et des structures associatives. L'Agglomération conduira un programme de rénovation de cet équipement.



Gymnase Bradfer
1 Imp. Brasseries 55000 Bar-le-Duc

 **32 associations sportives accueillies**

 **1 500 licenciés**
licenciés clubs et scolaires (écoles, collèges, CFA, gendarmerie, amicales ...)

DOJO
 **54 h / semaine d'ouverture**

SALLE OMNISPORTS
 **51 h / semaine d'ouverture**

 **3 100 M²**
surface du bâtiment

 **2,75 M€**
projection du montant d'investissement

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Culture

La CTEAC

Convention Territoriale d'Enseignement Artistique et Culturel

La Communauté d'Agglomération a élargi sa compétence au titre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), permettant ainsi la signature d'une convention dans le cadre d'un Contrat Territorial d'EAC avec les différents partenaires. Ce contrat visera à favoriser les interventions artistiques et culturelles dans les écoles du territoire.



 **2 245**
bénéficiaires

 **31** projets menés

par 5 opérateurs culturels :
le Musée barrois, la médiathèque Jean Jeukens, la Scène Nationale de l'ACB, le Conservatoire Intercommunal de Musique et le CTEAC.

 **127** intervenants

85 enseignants, 20 artistes et 9 compagnies, 13 interventions de dumistes

 **1 390 h**
d'interventions artistes
(hors dumistes)

 **5** partenaires principaux

 **148 330 €**
de budget global

Sport

L'aménagement de la voie verte

Le Département a créé un schéma visant à favoriser les pratiques sportives de pleine nature, potentiel fort d'attractivité au niveau de la Meuse en s'associant aux travaux de la Commission Départementale. Afin de rendre cette projection opérationnelle, l'Agglomération cherchera à porter une déclinaison territoriale du PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) et à aménager des espaces de pratique en lien avec les communes (signalétique, voie verte..).



•  **91,4 km de parcours**

• dont 33,4 km en Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud (37%)

•  **Entre 11 700 000 € et 12 870 000 € d'investissement total**

• dont 6 900 000 € pour la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

•  **Partenaires associés**

- > CODECOM Portes de Meuse,
- > COPARY,
- > Pays Barrois,
- > Office de Tourisme,
- > VNF,
- > Vélos et mobilités actives Grand Est,
- > Comité régional de cyclotourisme.

Petite enfance

La création d'une crèche d'entreprise pour horaires atypiques

Action issue des propositions du Conseil de Développement : nécessité de mise en place d'un mode de garde adapté aux horaires atypiques.



- L'Agglomération animera la démarche
- aux côtés du Conseil de Développement :
 - > **réaliser une étude de faisabilité et de besoin** pour définir la capacité d'accueil nécessaire et le mode de gestion pertinent,
 - > **proposer un service adapté** pour les usagers travaillant en horaires décalés ou atypiques. Ce type de service étant souvent difficile à trouver dans les structures existantes sur le territoire.

Partenaires mobilisables

- > Entreprises,
- > Caisse d'Allocations Familiales,
- > Conseil Départemental,
- > Opérateurs de crèche.

Montage financier

- 1
 - ↳ Réalisation de l'étude de faisabilité et de besoin
- 2
 - ↳ Définition du montage financier de l'opération avec les partenaires mobilisés en fonction du mode de gestion retenu

Multaccueil Elisa
3 rue Weilly, 55000 Bar-le-Duc
03 29 79 03 68

Santé

La maison de santé

Les projets de maisons de santé sont une réponse au besoin d'attractivité du territoire pour les professions médicales. Elles se construisent en lien direct avec les professionnels de santé du territoire qui connaissent bien la patientèle et les besoins du territoire. La constitution du réseau de maisons de santé est projetée. L'ouverture d'une maison de santé à Ligny-en-Barrois est la première initiative de la Communauté d'Agglomération dans ce domaine.



 **10 nov. 2021**
date d'ouverture

 **15 professionnels de santé**

- > médecins généralistes,
- > sage-femme,
- > kiné,
- > coach en activités physiques adaptées,
- > infirmière ASALEE,
- > infirmières libérales,
- > psychologue,
- > sophrologue,
- > diététicienne/nutritionniste.

 **801 M² de surface**
 > stationnement : 748 m²,
 > parvis d'entrée, terrasses : 120 m².

 **4 projets en cours**
 > MSP Côte Ste-Catherine,
 > MSP Cœur de Ville,
 > MSP Fains-Véel,
 > MSP Tronville-en-Barrois.

MSP
15 bd Poincaré, 55000 Ligny-en-Barrois
03 29 78 41 22

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Politique de santé

L'accueil des internes en médecine

Pour répondre rapidement aux enjeux de déficit de l'offre médicale, la Communauté d'Agglomération souhaite rendre visible le territoire pour les jeunes médecins et leur proposer des actions d'intégration sur le territoire.

+ NOS ACTIONS :

- > accueil des internes sur le territoire avec l'opération "48h pour vous séduire",
- > projet de site Internet,
- > travail en lien avec Meuse Attractivité,
- > accueil et accompagnement personnalisé des nouveaux médecins arrivant sur le territoire.



Accueil des internes

en 2021

en 2022

28 internes
accueillis

32 internes
accueillis

2 après-midis d'accueil :

- > le 4 mai 2021 pour les internes hospitaliers,
- > le 17 mai 2021 pour les internes en stage libéral.

Organisation :

- > présentation de la CA (santé, culture, animation, sport ...),
- > visite de la Ville-Haute,
- > échanges avec les jeunes médecins.

3 journées d'accueil :

- > le 2 novembre 2021,
- > le 10 mai 2022,
- > le 8 novembre 2022.

Organisation :

- > accueil,
- > table ronde avec les médecins du territoire,
- > repas,
- > jeu découverte de Bar-le-Duc,
- > vin d'honneur,
- > stands d'information.

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Politique de santé

L'E-Meuse Santé

Favoriser le développement d'E-Meuse Santé par le déploiement de point de télémedecine sur le territoire.

 **2 points de télémedecine**
› le CIAS de Ligny-en-Barrois,
› l'EHPAD La Sapinière.

 **4 infirmières libérales**
accompagnent les patients lors de la téléconsultation

441 téléconsultations
réalisées sur le site de Ligny du 18 nov. 2021 au 21 nov. 2022

1 agent d'accueil sur le site de Ligny-en-Barrois

 **Horaires d'ouverture**
sur le site de Ligny-en-Barrois :
› de 14h à 16h30, le lundi,
› de 9h à 11h30, le mardi,
› de 9h à 11h30, un jeudi sur 2,
› de 14h à 16h30, le vendredi.

Aménagement de la salle de téléconsultations sur Ligny :
› création d'un placard de stockage : 2 167 €,
› pose de film de confidentialité sur les baies vitrées : 988 €,
› matériel complémentaire pour le chariot : 290 €.

 **280 € / an**
de consommable

CIAS - SITE DE LIGNY-EN-BARROIS
14 rue des États - Unis 55500 Ligny-en-Barrois
03 29 78 29 60

SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Accompagnement du vieillissement de la population

L'EHPAD La Sapinière

Afin de garantir la qualité d'accueil des personnes âgées dépendantes dans les équipements communautaires, le CIAS a mené le projet de reconstruire un EHPAD à la Côte Sainte-Catherine en remplacement des deux équipements précédents. L'établissement a ouvert ses portes le 19 octobre 2021.

Activités organisées à l'EHPAD :

- > accueil régulier de groupes scolaires : partenariat avec les Lycées ZOLA et RICHIER,
- > création d'une association des résidents pour l'organisation de divers événements.



Surface

Bâtiment de

5 100 M²

Parc de

10 900 M²

dont 2 900 m² de surface construite, 4 100 m² de voirie et stationnement, 3 900 m² de jardins et espaces verts

Capacité d'accueil



141 résidents

98% de taux d'occupation



82 % de résidents femmes



78 ans
âge moyen

Effectif personnel dédié



120 agents pour 10 ETP

D'INFOS

Flashez ce QR-CODE



EHPAD LA SAPINIÈRE
1 allée Henriot du Courtray, 55000 Bar-le-Duc
03.56.75.00.00

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Mobilité

La Délégation de Service Public Transport

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud s'est engagée à rendre le réseau TUB totalement accessible. Pour cela, elle doit procéder au renouvellement de la Délégation de Service Public Transport. L'objectif sera l'amélioration de l'offre et le maintien de l'équilibre du budget annexe.



tub
Meuse Grand Sud

 **4 lignes** régulières de transport (ligne 1 à 4)

 **9 lignes** de transport scolaire + 2 lignes renfort scolaire

Services proposés

-  1 service de navette depuis la gare multimodale pour les élèves scolarisés dans les établissements de la Côte Sainte-Catherine,
- > 2 services de transport à la demande,
- > 1 service de location de vélos en agence,
- > 1 service d'abris à vélos : 1 à la gare SNCF et 1 au cinéma,
- > 1 service de voiture en autopartage : 1 voiture en gare SNCF et 1 voiture place Reggio.

 **823 511 km**
parcours

 **844 300**
voyages réalisés

+ D'INFOS

Flashez ce QR-CODE



Réseau TUB
Pl. République, 55000 Bar-le-Duc
03 29 45 45 45

SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Aménagement du territoire

L'aménagement de la RN135

La RN135 est l'axe routier structurant majeur du territoire. Cette route n'est plus adaptée à la circulation qu'elle accueille, ce qui la rend accidentogène et nuit à la desserte du territoire depuis la RN4. L'Agglomération apportera un concours financier à l'État dans le cadre du projet de création d'un nouvel échangeur à Ligny-en-Barrois et d'un contournement de Velaines.



-  **5 partenaires mobilisés :**
 - > État,
 - > Région Grand Est,
 - > Département de la Meuse,
 - > GIP Objectif Meuse,
 - > Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.
-  **79 M€ d'investissement**
-  **1,5 M€ de participation de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud**
-  **42 € coût / habitant**

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Habitat

L'amélioration de l'Habitat (OPAH)

Le parc de logements privés représente la majorité du parc sur le territoire et sa rénovation est complexe. L'Agglomération souhaite accompagner les propriétaires privés occupants et bailleurs dans leur stratégie de rénovation de l'habitat. Cela passera par la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle des 33 communes et d'une OPAH de renouvellement urbain dans les centres de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois.



•  **705 487 €**
• **Montant pour l'ingénierie et le suivi animation**
• dont le montage des dossiers

•  **Aides aux travaux de 575 500 €**

Logements traités en juin 2022

•  **152 projets accompagnés**

•  **3 270 531 €**
• **montant des travaux réalisés par les propriétaires**

•  **152 bénéficiaires**

•  **2 060 561 €**
• **d'aides versées**
• dont 100 000 € pour la Communauté d'Agglomération

 **D'INFOS**

Flashez ce QR-CODE



CMAL SOLIHA Meuse
98 bd de la Rochelle, 55000 Bar-le-Duc
03-29-79-23-10 - opah@meusegrandsubif.fr

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Stratégie développement attractivité

La redynamisation des cœurs urbains

Le renforcement des centralités est un axe fort de la politique nationale d'aménagement du territoire. L'Agglomération souhaite intégrer pleinement ses différents outils dans le cadre des dispositifs Cœur de ville (Bar-le-Duc) et Petite Ville de demain (Ligny-en-Barrois) pour favoriser le maintien des services et de la population et leur rayonnement local. Elle participera activement à la gouvernance de ces deux démarches.



-  **2 Programmes :**
- > "Action Cœur de Ville" pour Bar-le-Duc,
- > "Petites Villes de Demain" pour Ligny-en-Barrois.
-  **21 Partenaires associés :**
- > État,
- > Région,
- > Département,
- > Communes,
- > Banque des Territoires,
- > ANAH,
- > GIP Objectif Meuse,
- > Pays Barrois,
- > OPH de la Meuse,
- > EPF Grand Est,
- > Action Logement,
- > Chambre de Commerce et d'Industrie,
- > Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- > Chambre d'Agriculture,
- > ARS Grand Est,
- > ADEME,
- > UDAP,
- > CAUE,
- > Office du Tourisme,
- > CMAL Soliha.

AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Développement durable

L'UVE de Tronville-en-Barrois

L'incinérateur de Tronville-en-Barrois est une unité qui assure le traitement des déchets principalement pour l'Agglomération. Cette unité est gérée en propre par Suez, ce qui est un modèle unique dans le Grand Est. Devant le risque de fermeture de l'unité, la Communauté d'Agglomération a mobilisé les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) proches pour pérenniser l'activité et moderniser l'équipement.

- **Projet de modernisation soutenu par le Département et la Région**

Prévisions

- > la mise en place d'une méthode de gestion et l'acquisition du site (2022),
- > le passage d'une concession (2023),
- > la réalisation de travaux et la réouverture du site (2024-2025),
- > la mise en place d'un réseau de chaleur vers Bar-le-Duc permettant de valoriser la chaleur fatale qui sera analysée en parallèle.

7 EPCI concernés par le projet

2 EPCI meusiens

5 EPCI meurthe-et-mosellans

- > CA Meuse Grand Sud,
- > CC du Pays de Revigny,
- > CC Côtes de Meuse-Woëvre,
- > CC Bassin de Pont-à-Mousson,
- > CC Terres Toulaises,
- > CC Pays de Colombey et sud Toulais,
- > CC Lunéville à Baccarat.



AXE 2 SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Cycle de l'eau

La conduite de Neuville

L'Agglomération est fortement impliquée dans les enjeux de qualité de l'eau et de rendement des réseaux. Un plan d'investissement spécifique a été adopté pour atteindre le niveau de rendement attendu par l'Agence de l'Eau. L'enjeu sera de :

- > poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions en cours,
- > mettre à jour le plan d'actions à l'échelle de l'ensemble du territoire.



- Amélioration de la qualité de l'eau et du rendement des réseaux

•  6 582 000 €
coût de l'opération

- > estimation totale des travaux : 6 409 000 € HT
- > canalisation refoulement : 4 276 000 € HT



Projet phare

Ouvrage majeur de production d'eau potable pour l'Agglomération

qui concerne 55% des besoins en eau

L'Agglomération alimente en eau :



8 communes

22 000

habitants soit 63% de la population desservie



Gains attendus

- > diminution des pertes,
- > amélioration du rendement de réseau,
- > réduction des consommations énergétiques.

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

4 ORIENTATIONS

3.1	<p>Renforcer la mutualisation au sein du bloc communal</p> <p>Renforcer la mutualisation au service d'une identité commune et d'une action coordonnée</p> <ul style="list-style-type: none">Proposer aux communes la mise en place d'une stratégie d'investissements avec le CAUEAccompagner et coordonner l'exercice de la compétence incendieDévelopper une assistance technique aux communes <p>Renforcer la mutualisation au service de l'optimisation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none">Proposer aux communes des groupements de commandeÉlaborer un schéma de mutualisation entre les communes
3.2	<p>Optimiser la répartition des compétences entre les collectivités du territoire</p> <p>Envisager des transferts de compétence permettant une mise en cohérence de l'action à l'échelle communautaire</p> <ul style="list-style-type: none">Étudier l'opportunité de la faisabilité du transfert de la compétence scolaire et périscolaireImpulser des coopérations entre les vice-présidents et les adjoints des communes sur les compétences partagéesÉlaborer un plan de formation pour les élus communautaires et communaux <p>Définir les modalités de collaboration avec les collectivités et structures partenaires</p> <ul style="list-style-type: none">Accompagner la structuration du Refuge de CathyPermettre l'émergence de projets communaux via un fonds de concours
3.3	<p>Inscrire l'Agglomération sur son territoire par une gouvernance adaptée</p> <p>Accroître la lisibilité des compétences communautaires et de leurs modalités de déploiement</p> <ul style="list-style-type: none">Assurer des visites régulières dans les communesRéaliser un livret d'accueil de l'élu et poursuivre la publication du Flash élusPérenniser l'organisation de l'Assemblée Générale de la Communauté d'Agglomération <p>Accroître la visibilité externe de l'Agglomération</p> <ul style="list-style-type: none">Animer le réseau des secrétaires de mairiesAssurer une représentation de l'Agglomération dans les communes <p>Réfléchir à la manière de mieux impliquer les habitants dans la vie communautaire</p> <ul style="list-style-type: none">Faire du Mag'Agglo une référence d'informationsMettre en place un budget participatif au niveau de la CAMettre en place des comités d'usagersDévelopper la communication à destination des habitants via une application interactive
3.4	<p>Doter la Communauté d'Agglomération de moyens d'actions adaptés et cohérents</p> <ul style="list-style-type: none">Conduire une prospective pluriannuelle d'investissement (PPI)Établir un pacte financier et fiscal découlant du projet de territoireStructurer les outils de gestion de projetConduire la modernisation des services communautaires

Le troisième pilier vise à assurer les meilleures conditions de réalisation du projet de territoire pour en favoriser sa réussite. Il s'agit de mobiliser autour du projet d'Agglomération l'ensemble des moyens de la collectivité, qu'ils soient humains (élus et administration), matériels ou financiers. La Communauté d'Agglomération s'engage à conduire l'action publique de manière efficace et efficiente, sur un périmètre transcendant son seul territoire et en faisant fi des frontières classiques entre secteur public et secteur privé. C'est à ce titre que l'action publique gagnera en pragmatisme et en performance.

AXE .3

Les fonds de concours :
l'accessibilité du cimetière et
de l'église à Behonne



La diffusion du
Mag'Agglo

Les fonds de concours :
l'aménagement d'un City
Stade à Combles-en-
Barrois

Les fonds de concours :
l'aménagement d'une aire
de jeux à Trémont-sur-Saulx

L'accompagnement de la
structuration du Refuge
de Cathy



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



AXE 3 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Assistance aux communes

Le CAUE de la Meuse

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Meuse

Pour soutenir les communes, les accompagner dans la définition d'un projet structuré d'aménagement et avoir une meilleure connaissance des problématiques ressenties au niveau local, l'Agglomération souhaite assurer des visites dans l'ensemble des communes du territoire avec le CAUE de la Meuse.



- Ce programme de visites visera à :
- > établir un diagnostic général de l'aménagement des communes,
- > échanger sur les besoins et attentes des Conseils Municipaux,
- > établir une proposition de plan d'action pour l'amélioration du cadre de vie.

 **15 communes visitées**

Nant-le-Grand, Menaucourt, Salmagne, Loisey, Silmont, Chanteraine, Nantois, Tannois, Saint-Amand, Naives-Rosières, Trémont, Guerpont, Val-d'Ornain, Combles (à venir), Robert-Espagne.

 **Durée du programme**

- > jusqu'à ce que toutes les communes soient visitées,
- > avenant à prévoir pour proroger, au-delà du 31 déc. 2023, sans impact budgétaire).

 **16 communes restant à visiter**

(Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois exclues)

 **10 500 € de budget** pour 31 communes, soit 62 rencontres

D'INFOS

Flashez ce QR-CODE



CAUE 55
28 rue des Romains
55000 Bar-le-Duc

AXE 3 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Fourrière animale

La SPA - Refuge de Cathy

Installée à Fains-Véel, la SPA - Refuge de Cathy assure la prestation fourrière animale pour le compte de la Communauté d'Agglomération. Constatant la fragilité de la structure (gouvernance et encadrement des salariés) et la vétusté des locaux, l'Agglomération s'est engagée à aider le Refuge de Cathy dans une démarche de professionnalisation et d'investissement sur le site.



19 104 €

de subvention

dans le cadre de la modernisation des installations du refuge



418

**animaux recueillis
au refuge**



343

**animaux recueillis
en fourrière**

> 48 chiens,
> 44 chats,
> 251 chatons.



211

**animaux placés en
adoption**



70

**animaux hébergés
au sein du refuge**

+ D'INFOS

Flashez ce
QR-CODE



AXE 3 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Assistance aux communes

Les fonds de concours

La Communauté d'Agglomération a souhaité mobiliser ce dispositif comme un levier financier pour accompagner les projets communaux et soutenir les opérations communales d'investissement.



 1 258 000 €
montant des fonds de concours attribué

 32 communes bénéficiaires

 77 projets communaux
(88 projets dont 7 annulés)

 358 emplois créés ou maintenus

1 € de fonds de concours
↓
10 € d'investissement réalisé

AXE 3 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Assistance aux communes

Le réseau des secrétaires de mairies

Les secrétaires de mairie sont un maillon essentiel du lien avec le public sur un territoire rural. La Communauté d'Agglomération a créé un réseau des secrétaires qui est réuni à chaque semestre.

La collectivité veut s'appuyer sur le réseau des secrétaires de mairie pour :

- > diffuser l'information auprès des communes,
- > favoriser les échanges.



28 secrétaires de mairie

(hors Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois)



2 réunions

organisées par an



7 réunions

organisées depuis mi-2019



1 forum

outil informatique d'échange au quotidien entre les secrétaires de mairies et les services de l'Agglomération

AXE 3 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Cabinet - Communication

Les comités d'usagers

Les comités d'usagers sont un maillon essentiel de dialogue concernant certains services publics rendus par la Communauté d'Agglomération. Si certains comités sont obligatoires, l'Agglomération souhaite assurer une pleine prise en compte de ce dispositif sans se limiter au cadre légal.



Le Mag'Agglo

Référence d'informations relatives au territoire

Diffusion de l'information auprès des habitants en ciblant d'avantage les compétences communautaires :

2 n° distribués par an
en boîtes aux lettres

dans 33 communes

20 630 exemplaires
imprimés



0,55 €
coût annuel / habitant

L'Assemblée Générale des Conseillers Municipaux

Réunie deux fois par an depuis la création de la Communauté d'Agglomération, l'Assemblée Générale des Conseillers Municipaux a été institutionnalisée par la loi "Engagement et proximité", ce qui renforce sa légitimité.

Cette instance permet de faire le relais entre les communes et l'Agglomération.

408 Conseillers Municipaux
qui représentent les 33 communes

2 réunions
organisées
par an

10 réunions
organisées
depuis mi-2018

AXE 3 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Finances et ressources humaines

La Prospective Pluriannuelle d'Investissement (PPI)

Le cadre budgétaire contraint de la Communauté d'Agglomération et les cadres d'intervention de ses partenaires vont nécessiter une organisation pluriannuelle des investissements.

La mise en place d'un programme pluriannuel d'investissement, ajusté selon une prospective définie en amont, et la gestion en Autorisation de Programme et Crédits de Paiement permettront un pilotage et un suivi plus fin des réalisations au cours du mandat tout en limitant les non consommations de crédits ouverts dans les budgets prévisionnels.

241 ETP

à la Communauté d'Agglomération

6 services partagés

Services dédiés à la CA et mutualisés avec la Ville

Répartition **H/F** des agents

58 % d'hommes

42 % de femmes



Le pacte financier et fiscal découlant du projet de territoire

Le pacte financier et fiscal est un outil de solidarité financière au niveau communautaire.

Sa mise en place visera :

- › l'analyse du niveau de solidarité de la Communauté d'Agglomération vers les communes (financiers et prestations),
- › la détermination du niveau de pression fiscale acceptable pour le territoire,
- › l'établissement du niveau de prestations attendues ou acceptables face aux équilibres financiers du territoire,
- › l'analyse et l'intégration de la dotation de solidarité communautaire.

Les outils de gestion de projet

L'évolution des modes de gestion des services publics induisent au développement des outils de gestion, au pilotage par indicateurs et à un reporting plus réguliers.

Dans ce cadre, l'Agglomération cherchera à :

- › déterminer les indicateurs de gestion pertinents,
- › décider des objectifs à atteindre,
- › définir les tableaux de bord des indicateurs de performance.

La modernisation des services communautaires

Un plan de modernisation des services a été élaboré par les services communautaires en 2019. Ce plan dispose d'un programme d'actions dédié à l'évolution des pratiques et du cadre de travail des agents afin d'adapter le fonctionnement de la collectivité aux attentes à la fois des administrés, des élus et des agents.

Son évaluation régulière permettra de l'adapter aux opportunités et contraintes rencontrées par la collectivité.

33 COMMUNES

BAR-LE-DUC • BEHONNE • BEUREY-SUR-SAULX • CHANTERAINNE •
CHARDOGNE • COMBLES-EN-BARROIS • CULEY • FAINS-VÉEL • GIVRAUVAL
• GUERPONT • LIGNY-EN-BARROIS • LOISEY • LONGEAUX •
LONGEVILLE-EN-BARROIS • MENAUCOURT • NAIVES-ROSIÈRES •
NAIX-AUX-FORGES • NANÇOIS-SUR-ORNAIN • NANT-LE-GRAND • NANTOIS
• RESSON • ROBERT-ESPAGNE • RUMONT • SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN
• SALMAGNE • SAVONNIÈRES-DEVANT-BAR • SILMONT • TANNOIS •
TREMONT-SUR-SAULX • TRONVILLE-EN-BARROIS • VAL D'ORNAIN •
VAVINCOURT • VELAINES



meusegrandsud.fr

